

**FORMATION SUR LE THEME «NOUVEAU CODE GENERAL DES IMPOTS (CGI), QUELS ENJEUX QUANT AUX DECLARATIONS DE LA TVA ET DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES (IS & BIC) EXERCICE 2017 ?»**

**OUAGADOUGOU DU 5 au 6 AVRIL 2018**

**TERMES DE REFERENCES**

**I. Contexte et justification de la formation**

Face au défi de mobilisation des ressources internes que pose le plan national de développement économique et social (PNDES) et dans la recherche d'une meilleure sécurisation des recettes fiscales, un nouveau code général des impôts (CGI) a été adopté par l'assemblée nationale le 20 décembre 2017 et promulgué par décret le 29 décembre 2017.

Cette réforme a été l'occasion d'une revue, en profondeur du dispositif fiscal surtout en matière de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de l'impôt sur les sociétés (IS & BIC).

En cette période d'élaboration des états financiers annuels, de la liasse fiscale de déclaration de l'impôt sur les sociétés (IS & BIC) et des déclarations mensuelles de TVA, s'approprier des nouvelles dispositions fiscales est une nécessité absolue.

Fort de son expérience dans le conseil fiscal et l'assistance aux contribuables, SAM Conseils tiendra à Ouagadougou du 05 au 06 avril 2018 à SOPATEL SILMANDE, un séminaire de formation sur le thème : « **Nouveau code général des impôts (CGI), quels enjeux quant aux déclarations de la TVA et de l'impôt sur les sociétés (IS & BIC) exercice 2017 ?** »

Cette formation abordera de façon complète les modifications de forme et de fond portant sur les dispositions de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de l'impôt sur les sociétés (IS & BIC). Elle sera orientée sur une mise en application immédiate des connaissances acquises en privilégiant les cas pratiques et la transposition directe sur les modèles d'imprimés.

**II. Objectifs de la formation**

**1. Objectif général**

L'objectif général de cette session de formation est d'outiller les participants pour l'élaboration des déclarations de TVA et de l'impôt sur les sociétés (IS & BIC) exercice 2017 conformément à la réforme en vigueur afin de prévenir les contentieux fiscaux.

## **2. Objectifs spécifiques**

En termes d'objectifs spécifiques, il va s'agir de :

- *Présenter les principales modifications de forme et de fond apportées aux dispositions de la TVA, de l'IS et du BIC ;*
- *Exposer les enjeux du nouveau code général des impôts en matière de TVA, de l'IS et du BIC ;*
- *Expliquer les nouvelles règles en vigueur en matière de TVA et de l'impôt sur les sociétés (IS & BIC);*
- *Simuler des cas pratiques de déclaration de TVA et de l'impôt sur les sociétés selon la réforme en vigueur ;*
- *Stimuler le partage d'expériences entre participants.*

### **III. Résultats attendus**

A l'issue de cette formation :

- *Les principales modifications de forme et de fond sont présentées aux participants ;*
- *Les participants comprennent les enjeux de la nouvelle réforme en matière de TVA et de l'impôt sur les sociétés ;*
- *Les participants ont bien assimilés les nouvelles règles en matières de TVA et de l'impôt sur les sociétés ;*
- *Des cas pratiques de déclaration de TVA et de l'impôt sur les sociétés selon la réforme en vigueur ont été traités avec les participants ;*
- *Chaque participant a eu la libre expression pour parler de ses expériences.*

### **IV. Contenu indicatif de la formation**

#### **Module 1 : Généralités sur le nouveau code général des impôts**

- *Le contexte et l'esprit d'adoption du nouveau code général des impôts ;*
- *Les principes directeurs du nouveau code général des impôts ;*
- *La structuration du nouveau référentiel fiscal ;*
- *Les modifications de forme et de fond ;*
- *Les dispositions transitoires.*

#### **Module 2 : Maîtriser les nouvelles règles d'application de la TVA**

- *Rappel et analyse des modifications apportées au champ d'application de la TVA ;*
- *Principes et nouveaux procédés de détermination de la TVA exigible ;*
- *Nouveau dispositif de déduction, d'imputation et de régularisation de la TVA ;*
- *Système et nouvelles modalités de règlement de la TVA*

### **Module 3 : Maîtriser la nouvelle réforme de l'impôt sur les sociétés (IS & BIC)**

- Rappel et analyse des nouveaux principes de l'impôt sur les sociétés ;
- Méthodologie de détermination du résultat fiscal imposable ;
- Mécanisme de liquidation et de paiement de l'impôt sur les sociétés.

### **Module 4 : Maîtriser l'élaboration de la liasse fiscale de déclaration de l'impôt sur les sociétés**

- Composition et rôles des fiches de la liasse fiscale ;
- Technique de renseignement des fiches de la liasse fiscale ;
- Contrôle de cohérence technique ;
- Constitution des documents annexes.

## **V. Méthodologie et support pédagogique**

Cet atelier qui se veut essentiellement pratique suivra une approche pédagogique active et participative et s'appuiera sur :

- des exposés thématiques ;
- des partages d'expériences ;
- des travaux de groupe ;
- des études de cas.

## **VI. Publics cibles**

Cette session de formation s'adresse aux directeurs généraux, directeurs financiers, comptables, juristes et fiscalistes d'entreprises, toutes personnes intéressées.

## **VII. Formateurs**

Ce séminaire sera animé par une équipe de trois (03) praticiens et experts fiscaux :

**Madame Martine KOUDA**, Inspectrice des impôts, Directrice de la Législation et du Contentieux (DLC),  
DGI

**Monsieur Amos ZONG-NABA**, Inspecteur des impôts, Brigade de vérification, DME, Membre du  
GAPCIF ;

**Monsieur K. Boniface SAMBA**, Conseiller Fiscal, Directeur Général de SAM Conseils ;

## **VIII. Date et lieu de la formation**

Le séminaire se tiendra à **Ouagadougou du 5 au 6 avril 2018 à l'Hôtel SOPATEL SILMANDE.**

## **IX. Frais de participation et Modalité de paiement**

Les frais de participation au séminaire sont fixés à **la somme de trois cent mille (300.000) F CFA** payable en espèces ou par chèque à l'ordre SAM Conseils SARL.

Ce coût donne droit :

- à la formation ;
- aux pauses café et déjeuner ;
- au kit du participant composé du fichier numérique des modules développés et du nouveau code général des impôts (CGI) ;
- à une Attestations de participation.

## **X. Contacts pour renseignement, réservation et inscription**

- Téléphone fixe : +226 25 33 28 78
- Numéros mobiles : 78 51 53 08 / 72 31 20 56 / 70 52 70 71 / 79 05 49 49
- Email : [contact@samconseils.com](mailto:contact@samconseils.com) / [dq@samconseils.com](mailto:dq@samconseils.com)

## Chronogramme indicatif

<b>Horaire</b>	<b>Désignation de l'activité</b>	<b>Personne responsable</b>
<b>Jour 1</b>		
8H30-9H00	Accueil et installation des participants	Organisateurs
9H00-9H05	Mot introductif du Directeur Général de SAM Conseils	M. K. Boniface SAMBA
9h05-9h30	Présentation des TDR de l'atelier, présentation des participants et Brainstorming	Formateurs
9h30-9h45	Pause-café	Organisateurs
9h45-10h30	<b>Exposé sur le module 1</b> : Généralités sur le nouveau code général des impôts	Formateurs
10h30-11h30	Question – réponses et partage d'expérience	Participants-formateurs
11h30-12h30	<b>Exposé sur le module 2</b> : Maîtriser les nouvelles règles d'application de la TVA	Formateurs
12h30-13h15	Pause - Déjeuner	Organisateurs
13h15-14h00	Etude de cas pratique : répartition des participants par groupe de travail	Formateurs
14h00-14h30	Restitution des travaux de groupes – Echanges sur les résultats de groupe	Chef de groupe- Participants
<b>Jour 2</b>		
8H30-9H00	Rappel et consolidation des acquis de la 1 <sup>ère</sup> journée	Formateurs
9H00-9h15	Pause-café	Formateurs
9h15-10h00	<b>Exposé sur le module 3</b> : Maîtriser la nouvelle réforme de l'impôt sur les sociétés (IS & BIC)	Formateurs
10h-11h00	Question – réponses et partage d'expérience	Participants-formateurs
11h00-12h00	<b>Exposé sur le module 4</b> : Maîtriser l'élaboration de la liasse fiscale de déclaration de l'impôt sur les sociétés	Formateurs
12h00-13h00	Pause - Déjeuner	Organisateurs
13h00-14h00	Etude de cas pratique : répartition des participants par groupe de travail	Formateurs
14h00-14h30	Restitution des travaux de groupes – Echanges sur les résultats de groupe	Chef de groupe -participants
14h30-15h00	<b>Clôture du séminaire et remise des attestations</b>	Organisateurs



**SAM Conseils**

SARL au capital de 2.000.000 FCFA  
02 BP 5358 Ouagadougou 02  
Contacts: 25 33 28 78/79 05 49 49  
78 30 91 18/70 52 70 71

**FICHE D'INSCRIPTION AU SEMINAIRE DE FORMATION N°001/SAM/2018**

**THEME :** « Nouveau code général des impôts (DGI), quels enjeux quant aux déclarations de la TVA et de l'impôt sur les sociétés (IS & BIC) exercice 2017 ? »

**Date :** Du 05 au 06 avril 2018

**Lieu :** Ouagadougou, Hôtel SOPATEL SILMANDE

**I. Entreprise**

.....  
.....

**II. Adresse**

Tél. : .....

E-mail : .....

**III. Participants**

N°	Nom et prénom	Fonction	Téléphone	E-mail
01				
02				
03				

**IV. Frais de formation :** 300 000 FCFA/participant

**V. Dépôt des fiches d'inscription :** Dépôt physique à SAM Conseils sis à Ouagadougou, Koulouba, Avenue de l'aéroport ou par e-mail à [contact@samconseils.com](mailto:contact@samconseils.com) ou [dg@samconseils.com](mailto:dg@samconseils.com)

**VI. Mode de règlement :** En espèce ou par chèque à l'ordre de SAM Conseils SARL.

**Date**

**Nom et signature**